

4^e PRIX DE THESE OBERLING-HAGUENAU FONDATION ARC

REGLEMENT 2026

Ouverture : 7 septembre 2026

Clôture : 26 octobre 2026

I – Préambule.....	2
II – Objectifs.....	2
III – Modalités de participation.....	2
IV – Modalités d’expertise des candidatures et nomination du Lauréat	3
V – Montant accordé et utilisation des fonds	3
VI – Remise du Prix.....	3

I – Préambule

La Docteure Françoise Haguenau, fondatrice du fonds Charles Oberling, avait confié la gestion du fonds dédié « Oberling » à la Fondation ARC depuis sa création en 1980. Depuis l'origine, ce fonds permet d'attribuer des Prix à des chercheurs en récompense de leurs contributions à la recherche en cancérologie.

En novembre 2018, en mémoire de l'action du Professeur Charles Oberling et de la Docteure Françoise Haguenau, et afin d'inscrire le soutien à la recherche sur le cancer dans la durée, la « Fondation Oberling-Haguenau – sous l'égide de la Fondation ARC pour la recherche sur le cancer » a été créée. La Fondation Oberling-Haguenau est directement gérée par la Fondation ARC, et a pour mission de soutenir la recherche dans la durée en promouvant activement la recherche sur le cancer, et ce en attribuant des Prix « Oberling Haguenau Fondation ARC ».

Le présent règlement explicite les modalités relatives au Prix de thèse Oberling-Haguenau Fondation ARC.

II – Objectifs

Le Prix de thèse Oberling-Haguenau Fondation ARC a pour ambition de **récompenser un jeune Docteur en cancérologie (PhD) pour l'excellence et l'originalité de ses travaux** menés dans le cadre d'une thèse réalisée en France, tout en l'encourageant à poursuivre sa carrière dans le domaine de la recherche académique. Le Prix de thèse Oberling-Haguenau Fondation ARC est doté de 5000€ à utilisation personnelle. Ce Prix sera remis annuellement.

III – Modalités de participation

Pour être éligible au Prix de thèse Oberling-Haguenau Fondation ARC, le candidat devra répondre aux critères d'éligibilité suivants :

- Avoir réalisé une thèse en cancérologie, en France (Ph.D)
- Avoir soutenu sa thèse entre le 1^{er} septembre 2024 et le 31 août 2026
- Avoir au moins un article :
 - Original
 - En lien avec les travaux de thèse
 - En 1^{er} auteur ou en 1^{er} co-auteur
 - Publié ou « accepté » à la date de clôture de l'appel à candidatures, soit le 26 octobre 2026
 - Dans un journal ayant un *impact factor* élevé au regard du domaine de recherche spécifique

En plus des justificatifs d'éligibilité du candidat, le dossier de candidature devra contenir les éléments suivants :

- Un CV
- Une lettre de motivation du candidat incluant :
 - Les raisons de l'engagement en Doctorat
 - Les raisons de la candidature au Prix
 - Le projet de poursuite de carrière dans la recherche académique
- Un résumé détaillé des travaux de thèse et de leur impact
- Une lettre de recommandation du directeur de thèse montrant un fort soutien à la candidature
- Si disponible : une preuve de poursuite de carrière dans la recherche académique.

Le dossier de candidature devra être validé par le candidat au plus tard le lundi 26 octobre 2026 à midi, sur notre plateforme :

<https://appelsaprojets.fondation-arc.org/>

IV – Modalités d'expertise des candidatures et nomination du Lauréat

Le Conseil Scientifique de la Fondation ARC a la charge de l'expertise des dossiers et de la sélection du Lauréat.

Le Conseil d'Administration de la Fondation ARC désigne, sur recommandation du Conseil Scientifique de la Fondation ARC, le Lauréat du Prix de thèse Oberling-Haguenau Fondation ARC.

V – Montant accordé et utilisation des fonds

Le Prix de thèse Oberling-Haguenau Fondation ARC est doté de 5000€, à usage personnel.

VI – Remise du Prix

La remise du Prix de Thèse Oberling-Haguenau Fondation ARC fera l'objet d'une cérémonie en avril 2027, à Paris. La présence du lauréat est obligatoire.